

POLYVALENTE DES  
**Quatre-Vents**



Centre  
de services scolaire  
du Pays-des-Bleuets

Québec 

# ***Rentrée scolaire 2022-2023***

## **ACCUEIL ET DÉBUT DES COURS**

***Mercredi le 31 août 2022 (Jour 1)***

Programme  **PRISME**  
de reconnaissance  
pour l'implication scolaire  
et le mérite étudiant



**Établissement  
Vert  
Brundtland**

Le 22 août 2022



Chers parents,

L'année scolaire 2022-2023 arrive à grand pas. Nous espérons que les jeunes ont pu profiter de l'été pour refaire le plein d'énergie et qu'ils soient prêts à donner le meilleur d'eux-mêmes pour atteindre leurs objectifs de réussite. Soyez assurés que nous travaillons à offrir des services pédagogiques et éducatifs d'une très grande qualité et diversité.

Le contexte social actuel fait que nos jeunes sont grandement sollicités par les employeurs qui sont en besoin de personnel. Nous le comprenons bien, mais il est essentiel qu'il y ait un équilibre entre études, loisirs, repos et travail. Nous demandons votre collaboration pour assurer cet équilibre qui donnera les meilleures chances de succès.

Afin de vous permettre de planifier la prochaine rentrée, vous trouverez, joints à la présente, **les cours à l'horaire de votre jeune**. Ce document vous aidera à vous procurer les cahiers d'exercices et/ou le matériel pédagogique requis. **Un état de compte**, détaillant les frais exigés pour la rentrée, est également ajouté au présent envoi.

Vous trouverez au verso les informations relatives à l'accueil des élèves et le début des cours réguliers qui **auront lieu le MERCREDI 31 AOÛT (Jour 1 pour tous les élèves)**.

Le document complet sera disponible sur le site web de la Polyvalente des Quatre-Vents au cours des prochains jours. Si toutefois, vous n'aviez pas accès à Internet, faites-nous le savoir, nous nous ferons un plaisir de vous faire parvenir une copie papier.

En vous remerciant pour votre confiance et la qualité de votre collaboration, je vous réitère, chers parents, mes salutations distinguées.

CB/gn  
p.j.

  
Carl Bouchard  
Directeur



## DIRECTEUR

**M. Carl Bouchard**

Classes adaptées (Acti-défis), classe Nurture et PEP entreprise.  
Tél. : 418 275-4585 \* Poste 2450.

## DIRECTRICES ADJOINTES

**M<sup>me</sup> Marie-Claude Godbout**

1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> secondaire – Régulier et programme d'éducation intermédiaire (PÉI) et classes d'aide – Tél. : 418 275-4585 \* Poste 2453

**M<sup>me</sup> Sandra Dupéré**

3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> secondaire – Régulier et programme d'éducation intermédiaire (PÉI) et PEP – Tél. : 418 275-4585 \* Poste 2401

## ORIENTATION SCOLAIRE (INFORMATION SUR LES CHOIX DE COURS)

**M<sup>me</sup> Josée Simard**

Conseillère d'orientation – Tél. : 418 275-4585 \* Poste 2455.

### MERCREDI LE 31 AOÛT (Jour 1 pour tous les élèves)

#### CLASSES ACTI-DÉFIS

9 h 10 à 11 h 30  
(Tout l'avant-midi et le dîner)

Accueil et activités dans les classes  
L'équipe du personnel des classes acti-défis prend en charge tous les élèves.

13 h 10  
Horaire régulier

Début des cours (3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> périodes).  
Départ des autobus.

#### SECONDAIRE 1 - CLASSE D'AIDE 1

9 h 10 à 11 h 45  
(Tout l'avant-midi)

Accueil à l'auditorium.  
Agendas - Casiers - Classes.  
Organisation - Activités.

11 h 45  
13 h 10  
16 h 05

Dîner.  
Début des cours (3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> périodes).  
Départ des autobus.

#### SEC. 2 - CLASSE D'AIDE 2 - SEC. 3

8 h 55 à 9 h 30  
9 h 30 à 9 h 45  
9 h 45 à 10 h 25

Accueil dans les vestiaires - Casiers.  
Auditorium.  
Classes (les listes des groupes seront affichées dans les vestiaires).

#### SEC. 4 - SEC. 5 - PRÉ-PEP - PEP - PEP ENT.

8 h 55 à 9 h 30  
9 h 30 à 10 h 05  
10 h 05 à 10 h 25

Accueil dans les vestiaires - Casiers.  
Classes (les listes des groupes seront affichées dans les vestiaires).  
Auditorium.

#### CLASSE D'AIDE 2 - SEC. 2 - 3 - 4 - 5 PRÉ-PEP - PEP - PEP ENT.

10 h 25 à 10 h 40  
10 h 40 à 11 h 55  
11 h 30 à 13 h 00  
13 h 10  
16 h 05

Récréation.  
Activités : balle molle, volleyball,  
musique hall Desjardins et smoothies.  
Début du service de cafétéria.  
Début des cours (3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> périodes).  
Départ des autobus.

### JEUDI LE 1<sup>er</sup> SEPTEMBRE (Pour les élèves - Classe Nurture)

#### CLASSE NURTURE - GROUPE 18

9 h 10 Période 1 - Accueil au vestiaire nord et déjeuner.

10 h 40 Période 2 - Activités en classe.

11 h 55 Dîner en classe (optionnel).

13 h 05 à 15 h 55  
Périodes 3 et 4 - Activités en classe.

16 h 05 Départ des autobus.



## FRAIS EXIGÉS AUX PARENTS

Les informations relatives  
aux frais exigés aux parents  
(Les coûts de l'agenda scolaire et  
des photocopies) sont disponibles  
sur l'état de compte ci-joint.



## HORAIRE DE L'ÉCOLE 2022-2023

9 h 10 à 15 h 55



### HORAIRE DES COURS

**Cloche du matin à 9 h 05**

**1<sup>er</sup> COURS** 9 h 10 à 10 h 25

Récréation 10 h 25 à 10 h 35

**2<sup>e</sup> COURS** 10 h 40 à 11 h 55

Dîner 11 h 55 à 13 h 05

**3<sup>e</sup> COURS** 13 h 10 à 14 h 25

Récréation 14 h 25 à 14 h 35

**4<sup>e</sup> COURS** 14 h 40 à 15 h 55

**Départ des autobus à 16 h 05**

**5<sup>e</sup> PÉRIODES (sur base volontaire)**

**Mardi + Mercredi** Départ des autobus  
à 17 heures

## CAFÉTÉRIA PRIX DES REPAS Repas complet 9,00 \$ (4 items) ou 8,00 \$ (3 items)



Des cartes de repas sont en vente  
à la cafétéria au coût  
de 45,00 \$ pour 5 repas (4 items)  
ou 40,00 \$ (5 repas (3 items)).

Les élèves sont invités à apporter  
leur gourde d'eau.

Des fours à micro-ondes sont disponibles.

Une table à salades et  
une table à sous-marins sont offertes  
aux élèves selon l'horaire.

Les menus sont affichés à la cafétéria  
et disponibles sur le site web de l'école.

Au salon étudiant, la soupe  
et des boîtes-repas sont en vente.

## RÈGLES DE SÉCURITÉ ET CODE DE VIE



*Il est strictement interdit de fumer et de vapoter sur le terrain de l'école ainsi qu'à l'intérieur. Les contrevenants s'exposent aux amendes prévues à la Loi concernant la lutte contre le tabagisme.*

*Les boissons énergisantes sont interdites à l'école. Les contrevenants devront se départir de leur boisson immédiatement.*



## SURVEILLANCE DES ÉLÈVES

La surveillance des élèves est assurée à l'intérieur et à l'extérieur de l'école de 8 h 55 jusqu'à 16 h 05. Un surveillant d'élèves est responsable de la surveillance extérieure, autour de l'école.

*Comme les élèves ont la possibilité de quitter l'école à l'heure du midi, il est important de prendre note que l'école ne peut assumer de surveillance ni veiller à la sécurité des jeunes qui sont à l'extérieur des limites de la polyvalente. Ceci s'applique également si un élève quitte durant les heures de classe ou à la récréation.*

## EXEMPTION EN ÉDUCATION PHYSIQUE

Le cours d'éducation physique fait partie des cours obligatoires du programme de formation secondaire du ministère de l'Éducation. Seule la direction peut exempter un élève de son cours en éducation physique sur recommandation d'un professionnel. Nous vous remercions de votre collaboration.

## VESTIAIRE

**L'école n'est pas responsable des vols. Assurez-vous de bien barrer le casier.**

**L'élève est responsable du vestiaire qui lui est alloué.** Il est interdit d'échanger le vestiaire alloué au début de l'année scolaire.



## CADENAS



**Un cadenas est IMPORTANT pour éviter le vol d'objets personnels appartenant à votre enfant au vestiaire et en éducation physique.**

Si vous le désirez, vous pouvez vous en procurer à la Coopérative étudiante ou d'autres commerces de votre choix.

## SITE INTERNET DE LA POLYVALENTE DES QUATRE-VENTS

**Vous pouvez visiter le site de l'école à l'adresse suivante :**

**[www.cspaysbleuets.qc.ca/pqv](http://www.cspaysbleuets.qc.ca/pqv)**



### **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS** **MERCREDI LE 7 SEPTEMBRE**

**18 h 30** En présence à l'auditorium.

\* \* \* \* \*

### **SECONDAIRE 1 - CLASSE D'AIDE 1** **LUNDI LE 12 SEPTEMBRE**

**18 h 30** Rencontre de parents.

En présence à l'auditorium.



### **RENCONTRE DE PARENTS PAR NIVEAU**

**PEP - CLASSE D'AIDE 2**  
**SECONDAIRE 2, 3, 4 ET 5**

**MERCREDI LE 14 SEPTEMBRE**

**18 h 30** Rencontres de parents.

En présence à l'auditorium.



## **FONDATION HENRI-ROY DE LA POLYVALENTE DES QUATRE-VENTS**

Depuis 24 ans, une Fondation a été créée pour appuyer financièrement la Polyvalente des Quatre-Vents dans différents projets pédagogiques. Celle-ci permet aux membres du personnel d'offrir des opportunités d'enrichissement à nos élèves.

Un conseil d'administration, composé de personnes bénévoles et de membres du personnel de l'école, assure la bonne marche de cette Fondation.

En tant que partenaires privilégiés de la Polyvalente des Quatre-Vents, les parents peuvent contribuer en tout temps à la Fondation Henri-Roy. Divers moyens sont proposés : don direct, achat de cartes funéraires, participation à l'activité de financement. Pour toute contribution, veuillez contacter madame Ginette Naud (418 275-4585 \* Poste 2459) ou possibilité de faire des **dons en ligne**. \* Reçu de charité pour fins fiscales émis sur demande.

**Facebook : [www.facebook.com/fondationhenriroy/](http://www.facebook.com/fondationhenriroy/)**

**Site Internet : [www.cspaysbleuets.qc.ca/fhr](http://www.cspaysbleuets.qc.ca/fhr)**

VIE ÉTUDIANTE  
VIE SPIRITUELLE ET  
ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE  
ÉCOLE VERTE BRUNDTLAND  
PROGRAMME PRISME



La Polyvalente des Quatre-Vents se distingue par la qualité et la diversité des activités.



Offrir le programme PRISME nécessite des investissements financiers et humains très importants.

Une contribution volontaire des parents est nécessaire si on souhaite conserver ce dynamisme qui fait une grande différence pour la réussite et la persévérance de nos jeunes.

Cette contribution couvre approximativement 10 % du coût total des activités. Le reste est assumé par le budget de l'école, l'appui de la Fondation Henri-Roy de la Polyvalente des Quatre-Vents et des différents partenaires (entreprises privées, organismes, etc.). Certaines activités nécessiteront un déboursé supplémentaire.



ABSENCES DES ÉLÈVES  
418 275-4585 \* POSTE 2400

↪ POUR AFFICHER ↩



DÈS QU'UNE ABSENCE EST PRÉVUE, les parents ou le répondant **peuvent l'inscrire dans « Portail parents » ou téléphoner au secrétariat de l'école** pour informer de la raison et de la durée de l'absence. **Pour tous les élèves de la Polyvalente des Quatre-Vents, svp veuillez contacter madame Rebecca Gosselin (poste 2400).**

En cas d'absences non motivées ou trop fréquentes, le protocole d'assiduité scolaire sera appliqué pour les élèves concernés.

Notre CODE DE VIE rappelle que l'élève doit toujours réaliser le travail demandé à chaque cours ou activité (tests, exercices, évaluations, devoirs, prise de notes, etc.).

Un élève absent doit faire les démarches requises pour reprendre le travail manqué (exercices, évaluations, devoirs, prises de notes, etc.)

**TRANSPORT SCOLAIRE** (Règles générales de conduite dans un autobus)



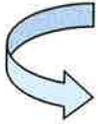
- \* Respecter l'autorité du chauffeur d'autobus.
- \* Ne pas parler au chauffeur inutilement.
- \* Rester assis.
- \* Occuper le siège qui lui est assigné (si indiqué).
- \* Ne pas crier ou causer de désordre (ne pas siffler, blasphémer, sauter).
- \* Ne pas fumer.
- \* Ne pas manger ou boire.
- \* Ne pas toucher à quelque mécanisme ou équipement que ce soit.
- \* Avoir un comportement social convenable (ne pas cracher, éparpiller des papiers, se bagarrer, etc.).
- \* Ne pas ouvrir les fenêtres sans la permission du chauffeur.
- \* Ne rien jeter à l'intérieur ou à l'extérieur de l'autobus.
- \* Les bras, la tête, etc., ne doivent jamais être à l'extérieur des fenêtres.
- \* Respecter le bien d'autrui.

**NOTE** En cas de non-respect de l'une de ces règles, l'élève se verra privé de son privilège d'utiliser le transport.

## À l'école, je me protège et je protège les autres !

*Pour le moment, aucune demande particulière n'a été émise par la Santé publique concernant la COVID-19 pour la rentrée scolaire 2022.*

*Des bouteilles de désinfectants seront disponibles aux entrées de l'école et des classes :*



- *Le lavage régulier des mains;*
- *En cas de dépistage positif de la COVID, l'élève devra se confiner pendant 5 jours à la maison. À son retour à l'école, le port du masque de procédure sera requis (pour les 5 jours suivants) dans les classes, les aires communes, les corridors, les déplacements dans l'école et le transport scolaire.*

### **CODE VESTIMENTAIRE - RÈGLES À RESPECTER**

*Le code vestimentaire de la Polyvalente des Quatre-Vents offre la possibilité aux élèves de s'habiller de manière à exprimer leurs goûts particuliers en matière de mode.*

*Cependant, afin d'assurer la décence et la dignité requises dans un établissement d'éducation, il pose des limites claires que chacun doit respecter.*

*Extrait du code de vie (Réf. Agenda scolaire - p. 17).*

- *L'élève doit se présenter à l'école dans une tenue vestimentaire respectueuse et décente, c'est-à-dire ne faisant pas référence au sexisme, au racisme, à la vulgarité, à la violence, à l'alcool, à la drogue, etc.*
- *Les vêtements doivent couvrir entièrement la poitrine, l'abdomen, le dos et les épaules.*
- *Les pantalons sont portés à la taille.*
- *Aucun sous-vêtement ne doit être visible.*
- *Les shorts et les jupes doivent couvrir la partie supérieure des cuisses.*
- *L'élève doit porter des chaussures.*
- *Les couvre-chefs seront permis avant les cours, aux récréations, le midi et à la 5<sup>e</sup> période dans les vestiaires, le hall, le salon étudiant et la cafétéria (casquette, capuchon, tuque, chapeau, etc.).*
- *En éducation physique et en danse, l'élève doit porter une tenue adaptée à la pratique d'activités physiques et respecter le code vestimentaire de l'école.*

*Un élève qui se présente à l'école dans une tenue qui ne convient pas à un établissement d'éducation, sera rencontré par la direction et si la situation se répète, il y aura un appel à la maison afin de rectifier la situation.*

*Si la situation ne se règle toujours pas, l'élève sera retourné à la maison pour se changer.*

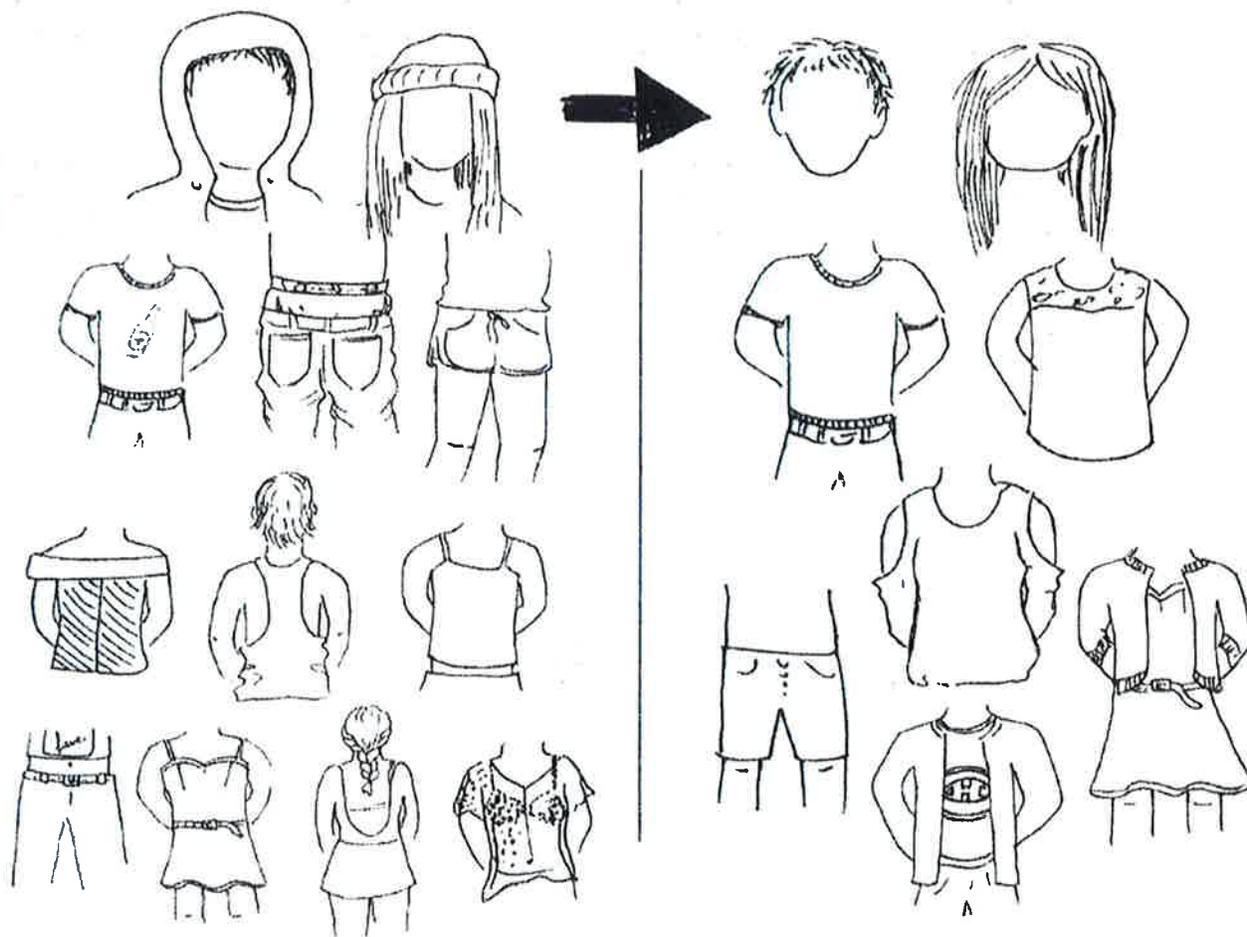
À PQV, JE SUIS HABILLÉ DE FAÇON APPROPRIÉE.

# JE SUIS HABILLÉ DE FAÇON APPROPRIÉE



POURQUOI ???

- Parce qu'il y a des tenues adéquates pour le milieu scolaire.
- Pour me sentir bien, pour respecter mon intimité et celle des autres.



© Polyvalente de Normandin

*Nos valeurs : Persévérance - Estime de soi - Respect - Engagement*



## **POLYVALENTE DES QUATRE-VENTS** **ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023**

### **MESSAGE IMPORTANT AUX PARENTS**

**INTERDIT D'UTILISER  
LES TÉLÉPHONES CELLULAIRES  
ET AUTRES APPAREILS DE COMMUNICATION  
EN CLASSE, AU CENTRE-RESSOURCES  
ET À LA BIBLIOTHÈQUE.**



**INTERDIT  
DE PHOTOGRAPHER,  
DE FILMER OU D'ENREGISTRER  
À L'INTÉRIEUR DE L'ÉCOLE.**

Chers parents,

Les médias d'information nous rapportent régulièrement des incidents déplorables liés à une mauvaise utilisation des cellulaires par des jeunes. Vous le savez, en plus de l'utilisation régulière du téléphone (textes, appels, sonneries, etc.) qui dérange considérablement, il est possible actuellement, même avec un appareil bas de gamme, de photographier, de filmer ou d'enregistrer. Si ces fonctions peuvent parfois être utiles, elles permettent également la diffusion d'images ou d'extraits sonores qui attaquent l'intégrité et la réputation de jeunes ou d'adultes.

Nous avons la responsabilité de tout mettre en œuvre pour éviter à nos élèves ainsi qu'aux intervenants scolaires de vivre des situations difficiles où des images prises à leur insu, accompagnées ou non de propos dénigrants, soient diffusées sur Internet. De plus, on observe de plus en plus dans des écoles secondaires, des cégeps et des universités l'utilisation de la messagerie texte pour tricher aux examens.

**Pour toutes ces raisons, nous avons convenu depuis quelques années d'interdire l'utilisation des téléphones cellulaires et d'autres appareils de communication EN CLASSE, AU CENTRE-RESSOURCES ET À LA BIBLIOTHÈQUE (sauf à des fins pédagogiques). Il est également interdit DE PHOTOGRAPHER, DE FILMER OU D'ENREGISTRER À L'INTÉRIEUR DE L'ÉCOLE.**

Nous vous demandons votre appui afin d'inciter votre jeune à se conformer à ces règlements. Cela lui évitera d'avoir à assumer les sanctions prévues avec tous les inconvénients que cela suppose.

Vous remerciant de votre collaboration, recevez, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

  
Carl Bouchard  
Directeur



| <b><u>DIRECTION</u></b>   | <b># POSTE</b> |
|---|----------------|
| <b>M. Carl Bouchard, directeur.</b><br>↳ Classes adaptées (acti-défis), classe Nurture et PEP entreprise.....   | 2450           |
| <b>M<sup>me</sup> Marie-Claude Godbout, directrice adjointe.</b><br>↳ 1 <sup>re</sup> et 2 <sup>e</sup> secondaire (régulier et PÉI) et classes d'aide.....   | 2453           |
| <b>M<sup>me</sup> Sandra Dupéré, directrice adjointe.</b><br>↳ 3 <sup>e</sup> , 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> secondaire (régulier et PÉI) et PEP.....   | 2401           |
| <b><u>ABSENCES DES ÉLÈVES * SECRETARIAT</u></b>   | <b># POSTE</b> |
| M <sup>me</sup> Rebecca Gosselin<br>Élèves de 1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> , 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> secondaire (régulier et PÉI), classes adaptées (acti-défis), classes d'aide, classe Nurture, Pré-PEP, PEP et PEP entreprise..... | 2400           |
| <b><u>SERVICES COMPLÉMENTAIRES DE FORMATION</u></b>   | <b># POSTE</b> |
| M <sup>me</sup> Karine Bouchard, infirmière en milieu scolaire .....  | 2447           |
| M <sup>me</sup> Isabelle Girard, travailleuse sociale (CSSS) .....  | 2432           |
| M <sup>me</sup> Anne-Marie Lefrançois, psychoéducatrice.....  | 2466           |
| M <sup>me</sup> Frédérique Marceau, travailleuse sociale (PQV).....   | 2405           |
| M <sup>me</sup> Annick Pagé, travailleuse sociale (PQV).....  | 2452           |
| Technicienne en loisirs (Vie étudiante).....  | 2407           |
| M <sup>me</sup> Sophie Guy, animatrice de vie spirituelle et d'engagement communautaire.....  | 2439           |
| M <sup>me</sup> Josée Simard, conseillère d'orientation.....  | 2455           |
| Technicienne en éducation spécialisée (PEP) .....   | 2427           |
| Technicienne en éducation spécialisée (premier cycle).....  | 2442           |
| Technicienne en éducation spécialisée (deuxième cycle).....   | 2443           |
| <b><u>BULLETINS * CORRECTIONS D'ADRESSES * DOSSIERS SCOLAIRES</u></b>   | <b># POSTE</b> |
| M <sup>me</sup> Colette Bouchard .....  | 2451           |
| <b><u>PERSONNEL ENSEIGNANT</u></b>  | <b># POSTE</b> |
| Salle – Enseignants premier cycle (1 <sup>re</sup> et 2 <sup>e</sup> secondaire).....   | 2446           |
| Salle – Enseignants deuxième cycle (3 <sup>e</sup> , 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> secondaire).....  | 2412 ou 2413   |
| Salle – Enseignants des classes adaptées (acti-défis).....  | 2448           |
| Salle – Enseignants du PEP et classes d'aide.....   | 2411           |
| Salle – Enseignants du PEP entreprise.....  | 2420           |
| Salle – Enseignants d'éducation physique.....   | 2465           |
| <b><u>AUTRES SERVICES</u></b>   | <b># POSTE</b> |
| Coiffure – Formation professionnelle.....   | 2438           |
| Comptabilité – Finances – Paiements en ligne – M <sup>me</sup> Véronique Cloutier.....  | 2431           |
| Coopérative étudiante – M <sup>me</sup> Fabienne Perron, gérante.....   | 2435           |
| Sport étudiant – M. David Boudreault, responsable.....  | 2423           |



COOPÉRATIVE ÉTUDIANTE DES  
QUATRE-VENTS  
1099, boul. Hamel  
Saint-Félicien (Québec) G8K 2R4  
Tél. : 418 275-4585 \* 2435  
Télec. 418 679-8765  
coop4vents@cspaysbleuets.qc.ca



**VENTE DES CAHIERS D'EXERCICES  
ET FOURNITURES SCOLAIRES  
POUR PRIMAIRE ET SECONDAIRE  
HEURES D'OUVERTURE**

⇒ Vous pourrez vous présenter à la Polyvalente des Quatre-Vents aux dates et heures suivantes :

|  |                                   |
|--|-----------------------------------|
| <b>Semaine du 11 au 12 août 2022</b>           | <b>9 h à 17 h</b>                 |
| <b>Semaine du 15 au 19 août 2022</b>           | <b>9 h à 17 h</b>                 |
| <b>Semaine du 22 au 26 août 2022</b>           | <b>9 h à 17 h</b>                 |
| <b>Jeudi 25 août 2022</b>                      | <b>9 h à 20 h</b>                 |
| <b>Vendredi 26 août 2022</b>                   | <b>9 h à 17 h</b>                 |
| <b>Samedi 27 août 2022</b>                     | <b>10 h à 14 h</b>                |
| <b>Lundi 29 août et mardi 30 août 2022</b>     | <b>9 h à 17 h</b>                 |
| <b>Mercredi 31 août 2022</b>                   | <b>12 h à 13 h et 16 h à 20 h</b> |
| <b>Du 1<sup>er</sup> sept. au 2 sept. 2022</b> | <b>12 h à 13 h et 16 h à 17 h</b> |
| <b>Du 6 sept. et 8 sept. 2022</b>              | <b>12 h à 13 h</b>                |

**À partir du 9 septembre 2022**

**Dans le local habituel, B-143**

**8 h 30-9 h 00, 10 h 30-10 h 40, 12 h 30-13 h 00  
et 14 h 20-14 h 30**

La vente des cahiers d'exercices se déroulera au **SALON ÉTUDIANT** pour les 3 premières semaines (du 12 août au 9 septembre 2022).

À partir de la semaine du 9 septembre 2022, la Coop Étudiante sera ouverte à son local habituel au **(B-143)** situé près du secrétariat.

Vous devrez apporter la liste des cahiers d'exercices de votre enfant. Le paiement devra se faire en argent comptant ou par paiement direct. **AUCUN CHÈQUE** ne sera accepté.

Nous vous remercions de votre collaboration!

Fabienne Perron, gérante